

ENTREPRISES DE PROPETE

HORECA / CUISINE

**AGROALIMENTAIRE**

## DESCRIPTIF :

Dégraissant / décapant alcalin pour l'industrie alimentaire ou non.  
Convient pour l'élimination des graisses végétales et minérales, durcies ou non.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- **à base de:** hydroxyde de sodium, agents de surface non ioniques et anioniques, solvants, colorant
- **couleur:** rouge
- **pH pur:** > 13
- **biodégradabilité :** >90 % en biodégradabilité primaire et >60% en biodégradabilité ultime conformément à la directive CEE/648/2004 sur les détergents.

## UTILISATION :

### 1. en phase de dégraissage

Dispersion de la solution, laisser agir 5 à 10 min, rincer

✓ *lavage manuel:* faible action mécanique: 5 à 10%

✓ *autolaveuse:* forte action mécanique: 3% avec brosses, disques noirs ou foncés selon le sol

### 2. en phase de décapage

Dispersion de la solution, laisser agir 5 à 10 min, rincer

Le dosage sera compris entre 25 à 100% selon l'usage

✓ *en trempage de pièces résistantes aux alcalis:* 25% - 30 minutes - eau chaude (40-60°C)

✓ *en spray sur surfaces murales ou verticales:* pur - laisser agir 5 à 10 min -  
brossage des surfaces - rincer à l'eau claire

## DOSAGE :

- dégraissage: 3% à 10 %
- décapage: 25% à 100%

## REMARQUES :

- Ne pas utiliser sur les alliages d'aluminium.
- Contient de l'hydroxyde de sodium.
- Provoque des brûlures.
- Conserver hors de portée des enfants.
- Ne pas respirer les vapeurs.
- Eviter le contact avec la peau.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Porter un vêtement de protection, des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Centre Antipoison tél +32 (0)70 245.245.

## EMBALLAGES :

- carton 2x5 L – réf 2205358